

Venir avec ma classe

Soumis par Patricele ven, 06/09/2013 - 15:21



Une structure adaptée à l'accueil des scolaires.



Avant de venir

Une inscription est obligatoire pour chaque atelier ou activité pédagogique.

La demande de réservation est à transmettre par courriel en précisant :

- Le nom de l'enseignant.
- L'établissement.
- Le niveau scolaire.
- Le nombre d'élèves.
- Un numéro de téléphone.

Une réponse vous sera apportée par courriel ou par téléphone, notamment pour vous aider à choisir au mieux votre atelier.

Aux Archives

Toutes nos activités s'adressent à l'enseignement élémentaire (cycle III), à l'enseignement secondaire (collèges et lycées) et à l'enseignement spécialisé (IME, CLIS, ULIS, SEGPA).

Les ateliers durent deux heures.

Toutes nos activités sont gratuites et le matériel fourni.

Le transport reste à la charge des établissements.

De retour en classe

Chaque atelier s'accompagne d'un livret pédagogique rempli par l'élève durant la séance et dans lequel il conserve une trace écrite de son travail aux Archives. Ce livret peut servir de base à un travail plus approfondi en classe.

Règlement du service éducatif

Pour un bon déroulement des ateliers pédagogiques, merci de bien vouloir respecter les préconisations suivantes :

- Respect des horaires : les ateliers pédagogiques ne peuvent pas débuter avant 9h-9h30 le matin et 14h00-14h30 l'après-midi. Les ateliers sont généralement conçus pour une durée de 2 heures : une présence effective pendant 2 heures est donc nécessaire. Aussi, merci d'organiser vos moyens de transport en conséquence.
- Pendant la durée de l'atelier et l'intervention du médiateur, il est demandé aux professeurs de faire respecter la discipline et le silence, de manière à ce que les élèves soient attentifs aux explications et aux consignes.
De plus, il est souhaitable que les professeurs s'impliquent dans l'atelier et apportent leur contribution, pour la distribution de documents par exemple. Pendant la pause, les élèves sont sous la surveillance exclusive des professeurs.
- Afin que l'atelier ait une réelle portée pédagogique, il est indispensable que le professeur ait donné en classe, avant la venue aux Archives départementales, toutes les informations nécessaires à la compréhension de la période historique traitée lors de l'atelier.
- Les ateliers se déroulent aux Archives départementales, 41 avenue Claude Bernard à Carcassonne.
A titre exceptionnel, le déplacement du médiateur culturel peut être envisagé dans l'établissement scolaire sous certaines conditions et pour certains ateliers uniquement : il est cependant limité à un déplacement par niveau de classe par établissement et doit être inférieur à 40 mn de délai de route.
- Il est interdit de photographier les documents d'archives lors des visites dans les magasins de stockage. Les photographies du bâtiment sont autorisées.

Merci d'avance de votre collaboration : du respect de ces préconisations dépend la qualité des ateliers qui vous sont proposés.

Pour nous contacter :

Anne-Claude Breleau, Archives départementales de l'Aude
anne-claude.breleau@ade.fr ou 04-68-11-31-69

Catherine Castella professeur du service éducatif
04-68-11-31-67
Permanence le jeudi de 14h00 à 17h00

Christa Boucon Archives départementales
christa.boucon@ade.fr ou 04-68-11-31-61

Rubrique:

- [Archives](#)

- [English](#)
- [Français](#)
- [Deutsch](#)
- [Occitan](#)
- [Español](#)

Inscription à la newsletter

Inscrivez-vous à notre newsletter pour vous tenir informé de nos dernières actualités !

Courriel *

[Publications précédentes](#)

URL source: <http://audealaculture.fr/archives/venir-ma-classe>